

Rapport moral et d'activité FRANSYLVA en LIMOUSIN 2018

RAPPORT MORAL :

L'année 2018 a connu un changement de Présidence de Fransylva en Limousin. A la suite du Départ de Monsieur Olivier BERTRAND et à l'issue de l'Assemblée Générale du 27 janvier, Monsieur Jean Patrick PUYGRENIER a été élu Président du Syndicat. A l'issue d'une carrière au sein de l'administration fiscale à Limoges et Membre du Conseil d'Administration du Syndicat de longue date, en charge notamment des questions ayant trait à la chasse, le nouveau Président s'est attelé au trois sujets principaux :

- Prendre connaissance de l'ensemble des dossiers en cours au sein de Fransylva en Limousin et rencontrer tous les partenaires du Syndicat tant professionnels qu'institutionnels.
- Promouvoir la mise en œuvre du financement pérenne du syndicat en rapport avec ses besoins en fonctionnement au regard des tâches multiples qu'il doit assumer dans la Nouvelle-Aquitaine.
- S'impliquer dans la conduite de la Fédération Nationale Fransylva, dont il assure désormais le poste de Trésorier Conseiller pour la fiscalité.

Cette première année de mandat aura permis d'assurer dans la continuité, le développement de l'activité de Fransylva en Limousin.

Un sujet majeur aura retenue toute l'attention de Monsieur Jean Patrick PUYGRENIER :

■ LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION INITIEES CONTRE LA SYLVICULTURE ET L'EXPLOITATION FORESTIERE.

Sur ce sujet, le Président, Jean Patrick PUYGRENIER, évoque les différents films et articles qui ont en 2018 tendus à dénoncer les prétendues dérives de l'exploitation forestière.

Il relève les éléments suivants :

◆ L'INCOMPREHENSION DE LA GESTION FORESTIERE

Une carence historique de pédagogie qui entraîne un manque de culture forestière et ce faisant une perception erronée de la part du grand public et des médias dans le Limousin. En effet, 16 % seulement de la population envisage la forêt comme une activité économique. Une volonté de sanctuariser la forêt se fait ressentir à l'inverse de la gestion dynamique nécessaire dans le contexte actuel.

◆ LA CONTESTATION DE LA MOBILISATION DU BOIS

Une demande contradictoire de matériaux bois vécu comme durable s'exprime en même temps qu'une contestation de la mobilisation forestière. Il faudrait construire en bois mais sans couper d'arbres !

◆ LA NECESSITE DE FAIRE CONNAITRE L'ACTIVITE DE SYLVICULTURE

Dans la lignée des prises de positions des structures nationales, le Président s'est exprimé en faveur de l'émergence de propositions pour une communication pédagogique et une réappropriation du thème de la biodiversité par les forestiers à tous niveaux afin de réintégrer l'activité sylvicole dans la culture collective, comme elle l'est dans les pays scandinaves.

◆ **PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES SYLVICOLES**

Un exemple de mauvais chantier sorti de son contexte et présenté comme un principe ne comporte aucune valeur démonstrative. Il faut bien au contraire mettre en exergue la qualité qui s'attache à la majorité des chantiers ; c'est par l'exemplarité de ces chantiers d'exploitation que la filière gagnera en crédibilité et progressera dans l'esprit du grand public.

◆ **LA RESPONSABILITE DES FORESTIERS DANS LE SUIVI DE LEUR GESTION FORESTIERE**

Le Président a appelé les forestiers à la vigilance dans le suivi de leurs travaux d'exploitation car ce qui est au centre des débats c'est la gestion forestière par les propriétaires et l'enjeu à terme est le pouvoir de décision ainsi que la liberté de gestion des sylviculteurs.

RAPPORT D'ACTIVITE :

L'activité de FRANSYLVA en Limousin se développe de manière continue et régulière. L'année 2018 a été marquée par l'accroissement de son implication, due à la mise en œuvre de la politique forestière régionale qui est aujourd'hui la Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à son implication dans des dossiers locaux tel que la question de l'élagage en Corrèze.

Voici les sujets principaux auxquels FRANSYLVA en Limousin s'est attelé au cours de l'année.

◆ **LE PLAN DE REDYNAMISATION DE LA CREUSE**

Suite à l'annonce par le Président de la République de la mise en place d'un plan de redynamisation de la Creuse, il s'est agi pour Fransylva en Limousin d'émettre des propositions pour le second secteur économique du département. D'abord oublié par les instances locales, la forêt s'est manifestée pour être force de proposition. Ainsi, une proposition d'aménagements fiscaux de la taxe foncière forestière afin de permettre de recouvrer des moyens d'animation propre à accompagner le développement de la filière forêt-bois en Creuse a pu être émise.

◆ **L'ELAGAGE EN CORREZE**

Le syndicat a travaillé avec ses partenaires de la filière et le Conseil Départemental de la Corrèze tout au long de l'année à la mise en œuvre de solutions d'accompagnement des forestiers privés dans la gestion de l'élagage de leurs parcelles situées en bord de routes Départementales. Fransylva en Limousin, reconnu comme un acteur majeur d'accompagnement des forestiers privés, s'est vu, au terme de ce travail, attribuer un financement par le Conseil Départemental de la Corrèze qui a permis l'embauche d'une Chargée de Mission dédiée à cette problématique pour accompagner les propriétaires désireux de regrouper leurs chantiers d'élagage.

◆ **L'AUTOROUTE POITIERS-LIMOGES**

Suite à l'abandon du projet de LGV et au démarrage du projet d'autoroute Poitiers-Limoges, Fransylva s'est mobilisé pour assurer la représentation des intérêts forestiers dans le cadre de la préparation des négociations des compensations forestières liées aux chantiers.

◆ **LE FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN**

Fransylva en Limousin continue de s'impliquer activement dans l'accompagnement financier de l'investissement des forestiers privés et soutien des dossiers de reboisements depuis déjà deux ans.

A ce jour, les actions conduites se chiffrent ainsi :

- **414 hectares de plantation présentés** au Fonds Forestiers en Limousin pour demande de soutien, répartis sur l'ensemble du territoire du Limousin.

- **88 dossiers étudiés par le Comité de Sélection des Dossiers**, composé des acteurs de la filière : Etablissement public, Syndicats Professionnels amont et aval, Industriels, Interprofession, Acteurs économiques.

- **247 ha hectares éligibles et 125 500 € d'aide déjà réglés.**

◆ **LES VENTES GROUPEES DE BOIS**

Une solution de commercialisation sécurisée, fiable et efficace pour les adhérents de toute nature. Ce sont deux ventes par ans qui permettent aux forestiers de présenter leur production à la vente dans le cadre d'une mise en concurrence des acheteurs de bois. Chaque lot quel que soit sa qualité peut ainsi trouver preneur dans des conditions économiques et juridiques sécurisées pour le vendeur.

◆ **LES ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET INCENDIE-TEMPETE**

Ce service destiné à sécuriser les propriétaires et leurs investissements est sans cesse rappelé. Fransylva en Limousin accompagne ses adhérents dans le traitement des sinistres pour lesquels ils sont appelé en responsabilité civile.

L'adhésion à Fransylva en Limousin permet également l'accès à SYLVASSUR, l'assurance incendie-tempête proposée par la Fédération Nationale FRANSYLVA. Le Limousin demeure encore aujourd'hui la première région de couverture assurancielle SYLVASSUR pour ce risque.

◆ **LE COMITE REGIONAL SYLVO-CYNEGETIQUE DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Dans l'objectif d'apporter des solutions nouvelles face à un risque majeur pour la forêt à l'échelle régionale, une forte implication du syndicat a permis la prise en compte de l'expérience limousine de traitement des déclarations de dégâts de gibier dans le nouvel outil de télé déclaration mis en place en Nouvelle-Aquitaine et qui est déjà cité en exemple au niveau national. Suivant l'implication de chaque forestier, au travers des gestionnaires à qui ils font appel et à Fransylva, pour effectuer leurs déclarations, ce nouvel outil permettra une meilleure prise en compte des aspects forestiers dans la gestion de la faune sauvage.

◆ **L'AGENCE ET LE COMITE REGIONAL DE BIODIVERSITE DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Il s'agit de deux Instances régionales dont Fransylva suit les travaux pour que la forêt ne soit pas sanctuarisée. Ces Agence et Comité composées pour une large partie d'Association de protection de la nature, sont susceptible d'être prescriptrices de politiques publiques, il est donc essentiel de participer à leurs travaux pour que la forêt soit bien reconnue dans son rôle majeur d'accueil des écosystèmes qui lui sont inféodés et que son rôle environnemental n'entrave pas sa fonction économique de production.

◆ **LA COMMISSION REGIONALE FORET-BOIS DE NOUVELLE- AQUITAINE**

De par son implication active à la Commission Régionale Forêt-Bois de nouvelle-Aquitaine, Fransylva participe à la définition de la politique forestière régionale pour les dix années à venir sur notre territoire. Ainsi le syndicat s'assure que les productions de douglas et résineux de montagne ou bien encore de feuillus ainsi que les enjeux de filière prennent bien en compte les spécificités limousine et les réalités forestières très différentes de celle du massif de pin maritime, par exemple.

◆ **LE SERVICE COMMUN DE VALORISATION BOIS ET TERRITOIRES**

Cette instance de gestion forestière commune aux CRPF et Chambre d'Agriculture, dont l'activité bien que relevant des établissements publics, intéresse le syndicat a bénéficiée d'une attention particulière de la part de Fransylva qui s'est inscrit au côté du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest comme représentant des forestiers privés afin de s'assurer le leur bonne représentation au sein de ce nouveau service. Une implication nécessaire pour permettre un rééquilibrage des représentations agricoles et forestières.

◆ LA FUSION DES INTERPROFESSIONS

A la suite d'une longue et difficile négociation avec les partenaires ex-aquitains, l'interprofession BoisLim a fusionné avec les autres interprofessions de Nouvelle-Aquitaine pour donner naissance à FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE, qui en se régionalisant portera un projet de filière global tout en conservant un fonctionnement basé sur ses antennes locales. Les discussions se poursuivent pour l'intégration de la zone lande de Gascogne dans cet ensemble interprofessionnel.

◆ LA PARTICIPATION DE FRANSYLVA RN LIMOUSIN AUX TRAVAUX DE :

Fransylva en Limousin participe activement aux travaux de tous ces partenaires en Limousin, ainsi PEFC; FRANCE DOUGLAS ; L'ADELI ; Le CETEF; Le CRPF; les GDF trouvent au sein de Fransylva en Limousin des représentants des forestiers privés ainsi qu'une information régulière sur l'activité du syndicat.

◆ LA COMMUNICATION, UNE IMPLICATION QUOTIDIENNE POUR FAIRE VIVRE ET FOURNIR UNE INFORMATION EN TEMPS REEL

Le site internet de Fransylva en Limousin et une participation au développement de la plateforme « La Forêt Bouge »

La Lettre d'Information et la documentation de Fransylva en Limousin

La Journée Forestière annuelle, alternativement dans chaque département du Limousin

La veille et le suivi des relations presse, la tenue à jour du PRESS'BOOK

L'animation de la Bourse Foncière

La présence de Fransylva en Limousin sur les Réseaux Sociaux

◆ L'ADMINISTRATION DU SYNDICAT ET DE LA VIE DES INSTANCES POUR ASSURER

La gestion de la Base de données et des cotisations des adhérents

L'accueil physique et téléphonique des adhérents 5 jours par semaine

Le suivi des questions des adhérents et dossiers de sinistre en Responsabilité Civile

La gestion administrative, la comptabilité, la paye, le courrier ...

◆ LES RELATIONS FRANSYLVA EN LIMOUSIN / FRANSYLVA FRANCE, LE SYNDICAT S'IMPLIQUE DANS :

Les commissions : Finances, Base de données, Communication, Développement des régions...

La participation à la gouvernance de la Fédération : Bureau, CA, AG, Journées des Présidents...

Les échanges d'informations

La diffusion des messages de la Fédération.

EN BREF :

En 2018, Fransylva en Limousin s'est mobilisé dans les départements, la région et au niveau national pour apporter à ses adhérents :

- ◆ Des services opérationnels

- ◆ La défense de leurs intérêts

- ◆ Un accompagnement dans leur activité de sylviculteur